

Gestion déléguée, conseillée par Lucya

Profil Dynamique

Reporting trimestriel

Au 30 Septembre 2026

Date de lancement : juin 2023

Devise : Euro (EUR)

SRI : 4

Horizon recommandé :
8 ans minimum

Stratégie d'investissement

Destiné aux investisseurs ayant une expérience ainsi qu'une appétence marquée pour les marchés financiers, le profil « Dynamique » de la gestion déléguée Lucya vise principalement une valorisation du capital élevée sur un horizon de placement recommandé supérieur à 8 ans, avec une exposition principalement investie sur les marchés actions. L'allocation d'actifs inclut une part maximale de 100 % en actions, afin d'aller chercher un potentiel de performance significatif tout en acceptant de prendre un risque de perte en capital très élevé. L'approche d'investissement est top-down, combinant une sélection en architecture ouverte de fonds et d'ETFs pour assurer une diversification optimale. Les critères ESG ont également pris une place importante dans le processus d'investissement afin d'optimiser la sélection des sous-jacents retenus dans le mandat.

Performances cumulées (%)

	Depuis le lancement	Année 2024	Année 2025	YTD au 30/09/2026
Mandat Dynamique	36,86 %	10,95 %	7,74 %	6,96 %

Performances nettes de frais de gestion du contrat et nettes de frais propres aux supports en unités de compte, hors fiscalité et prélèvements sociaux, arrêtées au 30/09/2026. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les supports en unités de compte sont assujettis à un risque de perte en capital et sont soumis aux fluctuations des marchés à la hausse comme à la baisse.

Analyse des marchés

Achevé de rédiger le 30/09/2026

Le troisième trimestre 2026 a été marqué par la persistance des tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, et par un regain de pressions inflationnistes lié à la remontée des prix de l'énergie. L'économie américaine a néanmoins continué de faire preuve de résilience, tandis que les perspectives de croissance liées à l'intelligence artificielle ont soutenu les actions. Derrière cette bonne tenue apparente, des disparités importantes se sont toutefois dessinées entre les différentes classes d'actifs et au sein même des places boursières.

Face à la persistance des risques inflationnistes, les banques centrales ont resserré leur politique monétaire. En septembre, la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) ont chacune relevé leurs taux directeurs de 25 points de base, soit 0,25 point de pourcentage. Ces décisions ont renforcé les anticipations d'un maintien des taux d'intérêt à des niveaux élevés.

Sur les marchés actions, la résistance des grands indices américains masque des performances très contrastées. Aux États-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq ont terminé le trimestre en hausse, portés notamment par les grandes valeurs technologiques et les perspectives liées à l'intelligence artificielle. Cette progression s'est toutefois concentrée sur un nombre limité de grandes capitalisations, tandis que les petites et moyennes entreprises ont enregistré des performances nettement moins favorables. En Europe, les indices ont légèrement reculé, pénalisés par les tensions sur les taux d'intérêt, les prix de l'énergie et des perspectives de croissance toujours modérées.

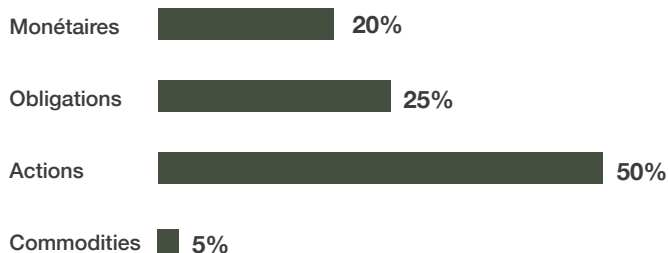
Du côté obligataire, le trimestre a été plus difficile. Les rendements des emprunts d'État ont fortement augmenté, particulièrement sur les échéances longues, pesant sur la valeur des obligations à taux fixe déjà émises. Fait marquant de la période : des rendements obligataires élevés ont coexisté avec la résistance de certains grands indices boursiers, proches de leurs sommets. Cette configuration souligne le décalage entre la dynamique de quelques grandes capitalisations et celle du reste de la cote, dans un environnement de taux plus contraignant.

Sur le marché des changes, le dollar américain s'est nettement raffermi face à l'euro en septembre, après une évolution plus contrastée durant l'été. Soutenu notamment par la remontée des rendements obligataires américains et les anticipations de politique monétaire, il termine néanmoins le trimestre sur une appréciation limitée face à la monnaie européenne. Parallèlement, la hausse des prix de l'énergie a continué d'alimenter les incertitudes sur l'inflation et la croissance, particulièrement dans les économies importatrices de pétrole.

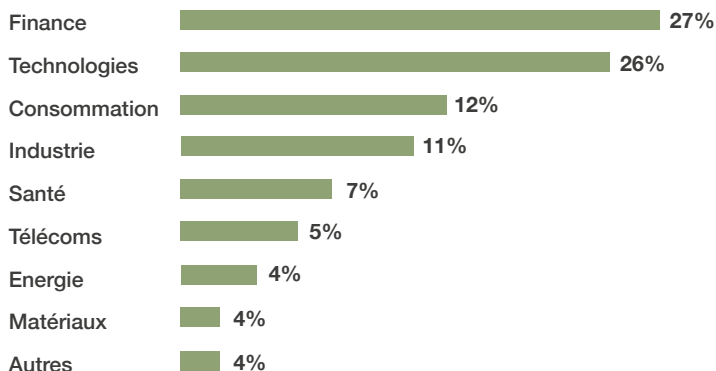
Au 30 septembre 2026, le bilan apparaît donc contrasté. La progression de certains grands indices ne reflète pas nécessairement la situation de l'ensemble des valeurs qui les composent, tandis que les tensions obligataires continuent d'influencer les valorisations. Cette dispersion des performances souligne l'importance d'analyser les différentes classes d'actifs au-delà des seuls indices de référence. Dans les prochains mois, l'évolution de l'inflation, les décisions des banques centrales et les résultats des entreprises resteront déterminants pour les perspectives financières.

Répartitions du Profil

Répartition par classe d'actifs



Poche Actions par secteurs



Commentaires

Au cours du troisième trimestre, nous avons fait le choix de conforter notre stratégie d'allocation, en maintenant un positionnement prudent, caractérisé par une exposition aux marchés actions volontairement inférieure à notre niveau de référence, ainsi que l'exposition à l'or introduite au trimestre précédent. Cette orientation traduit notre volonté de préserver une certaine marge de manœuvre dans un environnement marqué par le resserrement monétaire, la remontée des taux longs et une progression des marchés actions concentrée sur quelques grandes valeurs.

Ce positionnement défensif reflète notre volonté de privilégier la maîtrise des risques à ce stade du cycle de marché, sans pour autant renoncer aux opportunités de croissance. Il nous permet notamment de conserver une capacité de redéploiement vers les marchés actions, que nous pourrions mobiliser progressivement lorsque les conditions de valorisation et les perspectives économiques nous sembleront plus favorables. Le maintien de notre exposition à l'or participe également à la diversification des portefeuilles et à leur capacité de résistance face aux incertitudes géopolitiques et inflationnistes.

Notre stratégie reste guidée par une analyse approfondie des fondamentaux économiques et une vision de moyen terme. Nous suivons avec attention l'évolution de l'inflation, les orientations des banques centrales et les résultats des entreprises afin d'identifier les moments opportuns pour ajuster notre allocation et renforcer, le cas échéant, notre exposition aux actifs risqués.

Nous abordons ainsi les prochains mois avec une allocation volontairement prudente, diversifiée et flexible, privilégiant la préservation du capital tout en conservant la capacité de saisir les opportunités qui pourraient se présenter.

Principales positions

Libellé	Catégorie Quantalys	SFDR	Exposition géographique	SRI	Poids
BNP Paribas Mois ISR Classic C	Monétaire	Article 8	Zone Euro	1	20%
Amundi IS EURO STOXX 50 ETF-C EUR	Action	Article 6	Zone Euro	4	10%
Amundi MSCI World UCITS ETF	Action	Article 6	Monde	4	10%
DNCA Value Europe B	Action	Article 6	Zone Euro	4	9%
JPM Global Dividend A (acc) - EUR	Action	Article 8	Monde	4	9%

La liste des supports d'investissement éligibles au mandat d'arbitrage est établie dans le respect de la charte d'éligibilité des unités de compte référencées du Groupe BNP Cardif ainsi que des dispositions législatives et réglementaires. Le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) vise à améliorer la transparence des informations sur la durabilité des produits financiers en Europe. Il classe les fonds en trois catégories principales :

Article 6 : Fonds qui ne prennent pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Article 8 : Fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Article 9 : Fonds ayant pour objectif un investissement durable, c'est-à-dire contribuant à un objectif environnemental ou social sans nuire significativement à d'autres objectifs.



Glossaire

SRI

Le Synthetic Risk Indicator (SRI), ou Indicateur Synthétique de Risque en français, est utilisé pour évaluer et communiquer le niveau de risque associé à un produit d'investissement. L'objectif du SRI est de donner une information claire du niveau de risque d'un investissement. Ceci afin de permettre aux épargnants de prendre des décisions d'investissements correctement basées sur leur tolérance au risque sur une échelle de 1 à 7.

Indicateurs ESG

Les fonds ESG sont des fonds qui intègrent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à leur processus d'investissement. L'indicateur ESG est une classification interne à Quantalys basée sur l'analyse des documents réglementaires du fonds. L'indicateur ESG reprend le pourcentage de fonds ESG au sein du portefeuille et permet de déterminer l'intensité ESG du profil/portefeuille.

Baromètre

Le baromètre permet de voir comment s'est comporté la composition actuelle du portefeuille dans différentes phases de marché et d'en déduire s'il est adapté ou non à ces phases de marché.

Gestion Déléguée

La gestion déléguée, conseillée par Lucya est disponible à partir de 1 000 euros. Trois orientations de gestion sont proposées : de la moins risquée, «Profil Modéré», à la plus risquée, «Profil Dynamique». L'orientation de gestion choisie doit être adaptée à votre profil d'investisseur, votre sensibilité au risque et à votre horizon de placement. La gestion déléguée, conseillée par Lucya utilise des supports en unités de compte qui comportent un risque de perte en capital.

Principaux Indicateurs complémentaires

Baromètre

	Marchés	Classements
+	Très haussier	●●●●●●●●
↑	Haussier	●●●●●●●●
↕	Neutre	●●●●●●●●
↓	Baissier	●●●●●●●●
-	Très baissier	●●●●●●●●

Indicateur ESG ●●●●●●●● 52,00%



Une question ?

Nous sommes là pour vous aider.



Contactez-nous :

01.44.76.87.60 (appel non surtaxé)

Disclaimer

Ces performances ont été exclusivement établies sur la base des allocations telles que proposées par Lucya en qualité de conseil. Les performances du profil sont nettes des frais de gestion propres aux supports financiers sélectionnés et nettes des frais de gestion du contrat ainsi que des frais de mandat. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil investisseur. Consultez le Document d'informations clés de l'investisseur (DIC) avant tout investissement car les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Les montants investis en gestion sous mandat sont donc dépendants en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ce document, établi par Lucya en qualité de conseil en investissement pour le mandataire Cardif, est non-contractuel et conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre que ce soit ou de recommandation. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif.

